



Assemblée générale

Distr. générale
13 octobre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale

Additif

1. À sa 28e séance plénière, le 13 octobre 2003, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/58/250/Add.1, par. 1 b) et 2 b)], d'ajouter les questions ci-après à la liste des questions renvoyées à la Cinquième Commission :

36. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria [point 165].

37. Affiliation de la Cour pénale internationale à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies [point 166].

2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (voir A/58/250/Add.1, par. 3), d'examiner directement en plénière, à seule fin de se prononcer sur le projet de convention des Nations Unies contre la corruption, le point 108 (Prévention du crime et justice pénale), qui a été renvoyé à la Troisième Commission. De ce fait, la question suivante doit être ajoutée à la liste des questions à examiner directement en plénière :

63. Prévention du crime et justice pénale [point 108].

